# COMPTE- RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

# DU VENDREDI 30 JUIN 2017

***Conseillers présents***
M CURLY René, Maire
Mme GRILLE Edith . MM LEGRAND J -Luc, CHAMBARD Christian Adjoints
Mmes SERGEANT Séverine, FACON Lucie.
MM DODET Marcel, POUTHIER Philippe.

***Conseillers représentés***
M GAINET Christophe donne pouvoir à M CHAMBARD Ch
M DUMONT J- François donne pouvoir à Mme GRILLE Edith
M CURLY Jean donne pouvoir à Mme SERGEANT Séverine
Mme ISARTE Valérie donne pouvoir à LEGRAND J -Luc

***Conseillère absente***
Mme MAUTI Flora

***Secrétaire de scéance*** M CHAMBARD Ch
La séance est ouverte à 20h30.

## *DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES*

M le maire donne lecture du code électoral en vue de cette élection et la met en place.

Membres du conseil municipal candidats titulaires :
M Curly René
M Dumont Jean François
M Legrand Jean Luc
Mme Grille Edith
M Pouthier Philippe
M Chambard Christian

A l'issue du scrutin à bulletin secret sont élus dans l'ordre décroissant du nombre de voix
MM Curly René, Legrand Jean Luc, Chambard Christian.

Membres du conseil municipal candidats suppléants :
Mme Grille Edith
Mm Facon Lucie
M Dodet Marcel
M Pouthier Phillipe
M Dumont Jean François

A l'issue du scrutin à bulletin secret sont élus dans l'ordre décroissant du nombre de voix
Mme Grille Edith, M Pouthier Philippe, Mme Facon Lucie.

***TRAVAUX DU CIMETIERE***

JL Legrand fait le point sur l'avancement des travaux. Ceux-ci avancent correctement dans le respect du planning. La pose des bordures est quasiment terminée, les 3 points d'eau sont installés et la mise en forme du terrain ainsi que l'étalement de la groise sont en cours. Les réunions de chantier ont fait apparaître une interrogation sur laquelle M le maire donne des infos. Sur le projet initial le mur de séparation entre le nouveau cimetière et l'ancien était démoli par moitié. Or sur le site la commission a souhaité la démolition totale de celui-ci pour une question d'esthétique. Après concertation et la demande de devis s'élevant à 1920 € H.T, cette proposition est soumise au vote du Conseil Municipal. Vote : POUR à l'unanimité

***CONSEIL D'ECOLE***

Edith Grille fait une synthèse de la dernière réunion. Il y a une bonne fréquentation que ce soit à l'accueil garderie ou au TAP. Les travaux de sécurisation dans le cadre de la mise en conformité ont eu lieu et il n'y a pas de travaux envisagés dans les locaux scolaires. L'équipe pédagogique est très satisfaite de l'installation du tableau numérique qui est un plus apprécié dans le cadre de l'enseignement et après quelques petits soucis téléphoniques, l'école maternelle est connectée à l'internet. L'état des effectifs pour la rentrée prochaine ne fait pas apparaître de soucis particuliers.
A la demande de ce qu'il en est de la semaine de 4 jours M le maire précise que c'est le statu quo au vu du délai trop court pour modifier quoi que ce soit pour la rentrée et que en finalité c'est le Grand Dole qui fixera les prochaines modalités. Dans le cadre des reprises de compétence par l'agglomération R Curly informe que celle-ci a pris celle de la restauration scolaire mais nous restons pour l'instant encore maître du choix de notre fournisseur quant au personnel attaché à ce service il aura le choix entre rester agent communal ou intégrer le Grand Dole.

***PROJET LECULIER***

M le maire précise que c'est un projet plus complexe que prévu et que nous sommes en attente de finalisation de l'étude tant technique que financière.

***P.A.D.D***

A l'issue du dernier conseil municipal consacré uniquement à ce sujet présenté par M Chevassus du Grand Dole, nous avons fait paraître comme d'habitude un compte rendu succint. Or Le Grand Dole a créé un modèle de délibération reprenant tous les points importants de ce PPAD, document unique pour toutes les communes de l'agglo en nous demandant de le valider en y apportant toutes les remarques souhaitées. Une délibération est demandée pour valider le contenu de ce document résumant le débat PADD en Conseil Municipal du 2 Juin dernier.
Vote : POUR à l'unanimité

**DROIT DE PREEMPTION TERRAIN BEGUELIN**

R Curly nous informe que dans le cadre de l'éventuelle opération d'achat de terrains, nous avions pris une délibération en demandant une préemption sur les terrains « Beguelin et Grappe ».Or il y avait une erreur car si il y a bien une demande de préemption sur le terrain « Grappe » ce n'est pas le cas pour le terrain « Beguelin » qui est une vente à l'amiable. M le Maire envoi un courrier rectificatif en sous-préfecture.

***VOIE GREVY***

En tant que partenaire et acteur de la transformation de l'ancienne voie ferrée Grévy en voie douce nous avons participé (R Curly et C Chambard) à une réunion préparatoire du COPIL sur ce projet. Ce ne sont pour l'instant que des idées voire des souhaits. L'idée pour Villette serait d'avoir 2 entrées sur cette voie avec quelques aménagements sachant que nous avons sur notre commune quelques points noirs comme la réfection du pont routier route de Choisey, l'état du pont chemin de fer sur la Clauge et surtout la traversée de la RD 405 à la sortie de Villette. Le Grand Dole proposerait une délégation de maîtrise d'œuvre sachant qu'au mieux les travaux pourraient commencer fin 2018.

***QUESTIONS DIVERSES***

- J L Legrand rapporte que des travaux de nettoyage et de matérialisation de stationnement sont en cours rue des Charmilles.
- M le maire a participé au tirage au sort des 2 jurés d'assises pour notre commune.
- L'ONF a procédé à la vente des hêtres des parcelles 6/8/9/10/15/16/17 et 22 pour un volume de 274m3. C'est la scierie Salvi d' Ornans qui a acheté pour une somme de 8528 €.Nous prélèverons nos affouages dans ces parcelles.
- Le représentant de la paroisse Clauge et Loue nous informe des problèmes de chauffage dans l'église et de la détérioration du plafond suite à une fuite d'eau de la toiture. Il est à noter que la commune a fait réparer cette fuite dernièrement. Nous demandons aux responsables de la paroisse de demander des devis et nous examinerons ensemble la situation.
- Dans le cadre du départ en retraite de M P Lannaud au 1/1/2018, la commune cherche un remplaçant avec la possibilité d'un recouvrement de poste d'un ou deux mois.
- Dans le cadre du départ à la retraite de Mme Card au 1/11/2017 un appel à candidature a été lancé et on a reçu une dizaine de demandes. Une étude de tâches et un affinement du poste de travail sont en cours et les différents postulants seront reçus en temps utiles.
- Bastien Isarte sera dans la commune du 1 au 19 Août dans le cadre d'un emploi d'été.
- Le secrétariat de mairie étant fermé du 24 Juillet au 4 Août des permanences seront programmées.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 1er Septembre.
- Edith Grille fait le point sur les animations communales en précisant que si le repas champêtre a dû être annulé faute de participants, l'après-midi récréatif malgré, là aussi une fréquentation en baisse, a été très apprécié avec une bonne ambiance assurée par les enfants des écoles.
- Quant à la manifestation des 30 clochers, elle aura lieu le 3 septembre et nous accueillerons le ravitaillement du circuit VTT 15 km avec une fréquentation estimée à 200 personnes ; Edith lance un appel aux bonnes volontés pour donner un coup de main.
- Après avoir souhaité de bonnes vacances au Conseil, M le maire lève la séance à 22 h.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22 HEURES

FAIT A VILLETTE LES DOLE, LE 6 JUILLET 2017
LE MAIRE,

R. CURLY